

4. Descendre avec assistance partielle

Pour assister le client, l'intervenant se place plus bas dans l'escalier, sans gêner le client dans son déplacement.

Pour assurer sa stabilité et celle du client, l'intervenant tient la rampe avec une main.

L'autre main est placée sur le client, au niveau de la hanche ou de la taille. L'intervenant descend en même temps que le client en lui donnant des consignes verbales.